


Les stratégies de politique et de financement pour améliorer la prestation des services d'eau, d'assainissement et d'hygiène.



Les points saillants de la 2^{ème} journée du dialogue.

Préparés par La RDC, le Mali et la RCA



1- Planification des services d'assainissement.

- La plupart des pays dispose de documents de politique et/ou de stratégies en matière d'assainissement et d'hygiène (Côte d'Ivoire), souvent en lien avec les ODD;
- Existence d'un cadre sectoriel de coordination des acteurs du sous secteur Assainissement, plus ou moins opérationnel;
- Existence des textes qui identifient les acteurs et leurs rôles en matière d'assainissement.



2- Stratégies et politiques de financement des services d'assainissement

- Existence de textes instituant la redevance Assainissement dans la plupart des Etats;
- Existence de plans de financement de l'assainissement et de l'hygiène (Côte d'Ivoire), plus ou moins détaillés;
- Prise en compte du financement du sous secteur Assainissement lors des prévisions budgétaires des Etats;
- Diversification des mécanismes de financement du sous secteur Assainissement;
- Prise en charge des investissements au niveau local.



3- Contraintes

- ❑ La non perception de la redevance assainissement au sein de certains états;
- ❑ La faible organisation des intervenants de l'assainissement autonome;
- ❑ Le nombre insuffisant d'ouvrages d'assainissement tant au niveau urbain que rural;
- ❑ Absence de statistiques fiables sur le secteur dans la plupart des Etats;
- ❑ Influence du pesanteur socioculturel sur l'assainissement.



4- Recommandations

- ▶ Elaborer et/ou actualiser les documents de politiques et de stratégies nationales en matière d'assainissement en lien avec les ODD;
- ▶ Elaborer des plans d'actions et de financement réalistes et détaillés pour l'atteinte des objectifs définis;
- ▶ Adapter les approches techniques et financières pour un développement durable du sous secteur assainissement;
- ▶ Explorer les mécanismes plausibles de financement du sous secteur Assainissement, notamment: i) Un fonds national de développement de l'assainissement, ii) un fonds de développement multi acteurs; iii) une promotion des investissements privés; des prêts concessionnels; iv) un accompagnement des caisses de microcrédits pour permettre aux ménages de disposer des ouvrages individuels d'assainissement.



Merci